



PRÉFÈTE DU PAS DE CALAIS

La Préfète

ARRAS, le - 7 JUIL, 2015

La Préfète du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(En communication à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets)

OBJET : Pavoisement des édifices publics le **14 juillet 2015**.

Conformément aux instructions du Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du **mardi 14 juillet 2015** à l'occasion de la Fête Nationale.

Fabienne BUCCIO